



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18570</b>	De <b>M. Fernand Siré</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Pyrénées-Orientales )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires sociales et santé
<b>Rubrique</b> >commerce et artisanat	<b>Tête d'analyse</b> >débits de tabac	<b>Analyse</b> > revendications.
Question publiée au JO le : <b>19/02/2013</b> Question retirée le : <b>26/02/2013</b> (retrait à l'initiative de l'auteur)		

### Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes des buralistes. Ces derniers redoutent les conséquences des mesures prises récemment qui fragilisent leur activité. Il est à craindre, en effet, que la hausse des prix du tabac, qui va aggraver considérablement le différentiel de prix avec les pays voisins, ne développe un marché parallèle. Aussi, les buralistes aimeraient compléter leur activité et souhaiteraient avoir la possibilité, de jouer un rôle de conseil et de prévention, en vendant des produits de substitution pour combattre l'addiction comme cela avait déjà été envisagé par le gouvernement précédent. Les débitants de tabac connaissent bien leurs clients et ont un rôle social important. Avec une offre de substituts nicotiques, les débitants qui bénéficieraient de marges incitatives auront tout intérêt à persuader le consommateur de se sevrer. Aussi, il aimerait connaître sa position en la matière.